

Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1924-1925.

Numéro d'inventaire : 2006.05568

Type de document : livre

Éditeur : Grassin (G.) et Société Anonyme des Editions de l'Ouest (40, rue du Cornet et rue Saint-Laud [] Angers)

Imprimeur : Société Anonyme des Editions de l'Ouest

Date de création : 1925

Description : Livret broché. Couverture papier.

Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 165 mm

Notes : Grassin (G.) / Société Anonyme de l'Ouest / Richou (V.), administrateur délégué : imprimeurs-librairies de Monseigneur l'Evêque, du Grand Séminaire et du Clergé. Adresse restituée d'après les comptes-rendus des années précédentes. Imprimatur de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté du 4 novembre 1925. Compte rendu présenté par Mgr. Crosnier (Alexis).

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

Filière : Institutions privées

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 63

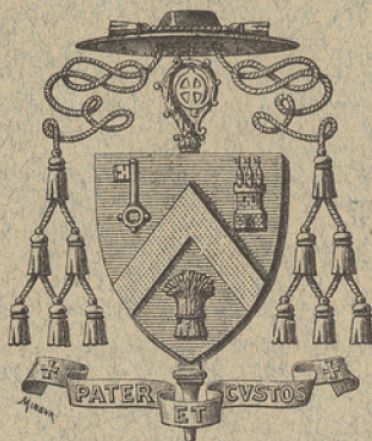
ill.

Lieux : Maine-et-Loire, Angers

COMPTE RENDU
DES
CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

*dans les maisons d'Enseignement secondaire
du diocèse d'Angers*

Année scolaire 1924-1925



ANGERS
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. GRASSIN
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉDITIONS DE L'OUEST
V. RICHOU, Administrateur délégué
Imprimeur-Libraire
de Monseigneur l'Évêque, du Grand Séminaire et du Clergé

1925

ÉVÊCHÉ



D'ANGERS

Nous, Joseph RUMEAU, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Évêque d'Angers,

Vu le compte rendu à Nous présenté par M^{sr} Crosnier, Directeur diocésain de l'Enseignement libre, résumant et appréciant les *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1924-1925, dans les Institutions ecclésiastiques de Notre Diocèse ;

Approuvons ce travail, en permettons l'impression et ordonnons qu'un exemplaire soit adressé à chacun des prêtres qui font partie du corps enseignant dans nos Établissements secondaires.

Angers, le 4 novembre 1925.



† JOSEPH, Évêque d'Angers.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des *Conférences pédagogiques et théologiques* qui ont eu lieu, au cours de l'année scolaire 1924-1925, dans les institutions ecclésiastiques du diocèse.

Soixante travaux devaient me venir. J'en ai reçu quarante-neuf : un sur cinq, telle est, à peu près, la proportion des manquants. Pour le nombre, tout au moins, il y a progrès sur les dernières années. Les douze travaux qui manquent se répartissent ainsi : un à l'Externat Saint-Maurille, avec excuse présentée et agréée ; un à Beaupréau, « pour raison de santé » ; un à Combrée, sans que le conférencier désigné, que je sache, ait fait valoir de raison ; quatre à Baugé, où on allègue toujours le trop petit nombre des professeurs ; quatre à Saint-Julien, où un tel déficit, m'a-t-on assuré, ne se représentera plus...

Comme à l'ordinaire, je veux suivre l'ordre du programme approuvé par vous, Monseigneur, et résumer, aussi brièvement que je le pourrai, les idées principales émises et discutées — émises, trop souvent, plus que discutées — dans chaque réunion, sous la présidence bienveillante des Supérieurs.

NOVEMBRE 1924. — *Réunion préparatoire et constitution de la conférence.*

Sauf le chiffre de l'année, voilà un titre qui ne change jamais. — Un rite, alors ? — Si vous voulez. Toute cérémonie, toute oraison, pour être bonne, doit être préparée ; et aussi, toute conférence.

Le Supérieur, qui est le président-né, convoque la réunion de novembre.

La réunion élit le secrétaire. Un bon secrétaire, en faisant revivre les discussions, est l'âme de la conférence. Il allège grandement ma charge. Quand ils partent, il en est à qui j'envoie plus qu'un souvenir : un regret.

Le sort, en général, désigne les rapporteurs, et même les sujets. Sur quoi, un secrétaire écrit, non sans humour : « Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne (Montesquieu). Il est également certain que ceux qui ne furent pas choisis n'en parurent pas affli-

